

Règlement du concours de cartographie organisé par l'Association des Cartographes Géographes « Quelle représentation du monde pour le 21^è siècle ? »

Article 1

L'Association des Cartographes Géographes (ACG) organise un concours de cartographie sur le thème « **Quelle représentation du monde pour le 21^è siècle ?** ». La participation est gratuite et ouverte à tous.

Article 2

Chaque concurrent peut présenter de 1 à 3 documents cartographiques. Il doit s'agir d'une œuvre personnelle et originale.

L'échelle de la carte doit être impérativement mondiale. L'utilisation de photos, images satellites... pour la réalisation de la (les) carte(s) est autorisée, à condition d'en mentionner les sources et/ou origines et d'avoir les droits d'utilisation.

Les documents cartographiques doivent être au maximum au format A3 (42 x 29.7 cm), en noir et blanc ou en couleur.

Article 3

Les envois pourront se faire sur support numérique ou papier.

- Sur support numérique, sous forme de fichier raster impérativement dans un des formats suivants : jpg (JPEG), png, tif, psd (photoshop v6 ou version précédente), Bmp (bitmap), avec une haute résolution (min 200 dpi), ou sous forme de fichier vecteur, avec une police impérativement vectorisée, type : eps, ai (illustrator v9 ou version précédente), pdf.

- Sur support papier non brillant, grammage maximum 120g/m², à nous faire parvenir non plié.

Les envois devront se faire à l'adresse mail : concours@acg.asso.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Institut de géographie - Association des cartographes géographes - Concours de cartographie, 191 rue Saint-Jacques 75005 Paris.

Les envois numériques et postaux devront se faire avant la date limite du 14 mars 2006, le cachet de la poste et la date d'envoi du message électronique faisant foi.

Chaque envoi doit être accompagné de la fiche d'inscription réglementaire, selon le modèle joint (voir ci-dessous).

Aucun document adressé dans le cadre du concours ne sera retourné aux participants, à l'exception des envois comportant une enveloppe suffisamment timbrée, au nom et adresse du participant pour le retour.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des documents qui leur seront envoyés.

Article 4

Tous les envois seront soumis à un jury dont les décisions seront sans appel. Le jury s'attachera en particulier à l'originalité de la représentation choisie, la (les) technique(s) utilisée(s) pour réaliser la carte, le contenu, et l'esthétique globale du document.

Article 5

Un premier prix (tableau original de Ghislaine Escande d'une valeur de 150 euros) sera attribué au gagnant. Le prix sera remis au lauréat lors de la proclamation du palmarès à la journée de l'ACG le **samedi 18 mars 2006**.

Les résultats du concours, seront publiés sur le site Internet de l'ACG (www.acg.asso.fr).

Article 6

L'ACG ne pourra être tenue pour responsable en cas de suspension, modification ou annulation du concours.

Article 7

Toute participation au concours entraîne l'acceptation du présent règlement. Tout document non-conforme aux spécifications précisées dans les articles précédents sera éliminé d'office.
Pour des renseignements complémentaires, envoyer un mail à : concours@acg.asso.fr

Le comité d'organisation

Fiche de renseignement à joindre à votre envoi papier ou numérique

ACG - CONCOURS DE CARTOGRAPHIE - 2006
« QUELLE REPRESENTATION DU MONDE POUR LE 21E SIECLE ? »

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
e-mail :

Participe au concours de cartographie « Quelle représentation du monde pour le 21^e siècle ? » organisé par l'ACG et déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses sans restrictions.

Listes des cartes présentées :

Carte n° 1

Titre de la carte :
Format de fichier fourni (si numérique) :
Format imprimable (A4 ou A3) :

Carte n° 2

Titre de la carte :
Format de fichier fourni (si numérique) :
Format imprimable (A4 ou A3) :

Carte n° 3

Titre de la carte :
Format de fichier fourni (si numérique) :
Format imprimable (A4 ou A3) :